



Diffusion des principes de GIRE au Burkina Faso : Dynamiques territoriales, controverses et acceptabilité sociale.

**Les cas des sous-bassins de Ziga (Nakanbé)
et de la Vallée du Kou (Mouhoun)**

**Catherine BARON, LEREPS/Sciences Po Toulouse
Anne BELBEOC'H, Agence de l'Eau Seine Normandie
Yamba SIRI, Université de Ouagadougou**

Thèse sur la GIRE au Burkina Faso

Co-tutelle de Y. SIRI, Universités Toulouse et Ouagadougou 1

- **Gouvernance des ressources en eau : diversité des modèles en fonction des enjeux internationaux, des territoires et des débats sur la qualification des ressources**
- **Mar del Plata (1977) : Vers un modèle unique (GIRE) ?**
- **Circulation du modèle et Diffusion des principes de GIRE à l'échelle internationale ; Traduction dans les politiques nationales ; Dispositifs de mise en oeuvre aux échelles locales**

De nombreux travaux déjà réalisés sur la GIRE.... Nouvelles perspectives et nouveaux questionnements ?

- **Un moment de bilan et une prise de recul**

Repérer les facteurs de blocage et de réussite pour identifier des leviers pour une gestion durable des ressources en eau et de nouvelles modalités de partenariats entre agences

- **Penser la gestion des ressources en eau dans des contextes d'étalement urbain ("GIRE urbaine") et de vulnérabilité climatique**

- **Agenda internationaux renouvelés**

ODD 6 « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau »

Cadre d'analyse interdisciplinaire....Croiser les regards des analyses institutionnelle et socio-anthropologique

Analyse institutionnelle

- ❖ Emboîtement des échelles (globale, internationale, locale) pour comprendre comment les règles sont élaborées et diffusées, comment elles sont interprétées, acceptées, contournées par les acteurs

Analyse socio-anthropologique

- ❖ Entrée par les controverses

Historique de controverse (dates de basculement, facteurs déclenchants....)

Cartographie des acteurs parties prenantes (institutions, experts, acteurs individuels et collectifs...)

Identification des arènes (nature des débats, conflits de représentation, rapports de pouvoir)

Repérage des zones d'ombre qui alimentent conflits, croyances

- ❖ Acceptabilité sociale et représentations des populations locales

Une illustration : le cas du Burkina Faso

Le Burkina Faso : un Paradoxe

**« Success story » et vitrine de la GIRE à l'international
Mais difficile mise en œuvre des principes aux échelles locales**



Quels enjeux de la diffusion des principes GIRE au Burkina ?

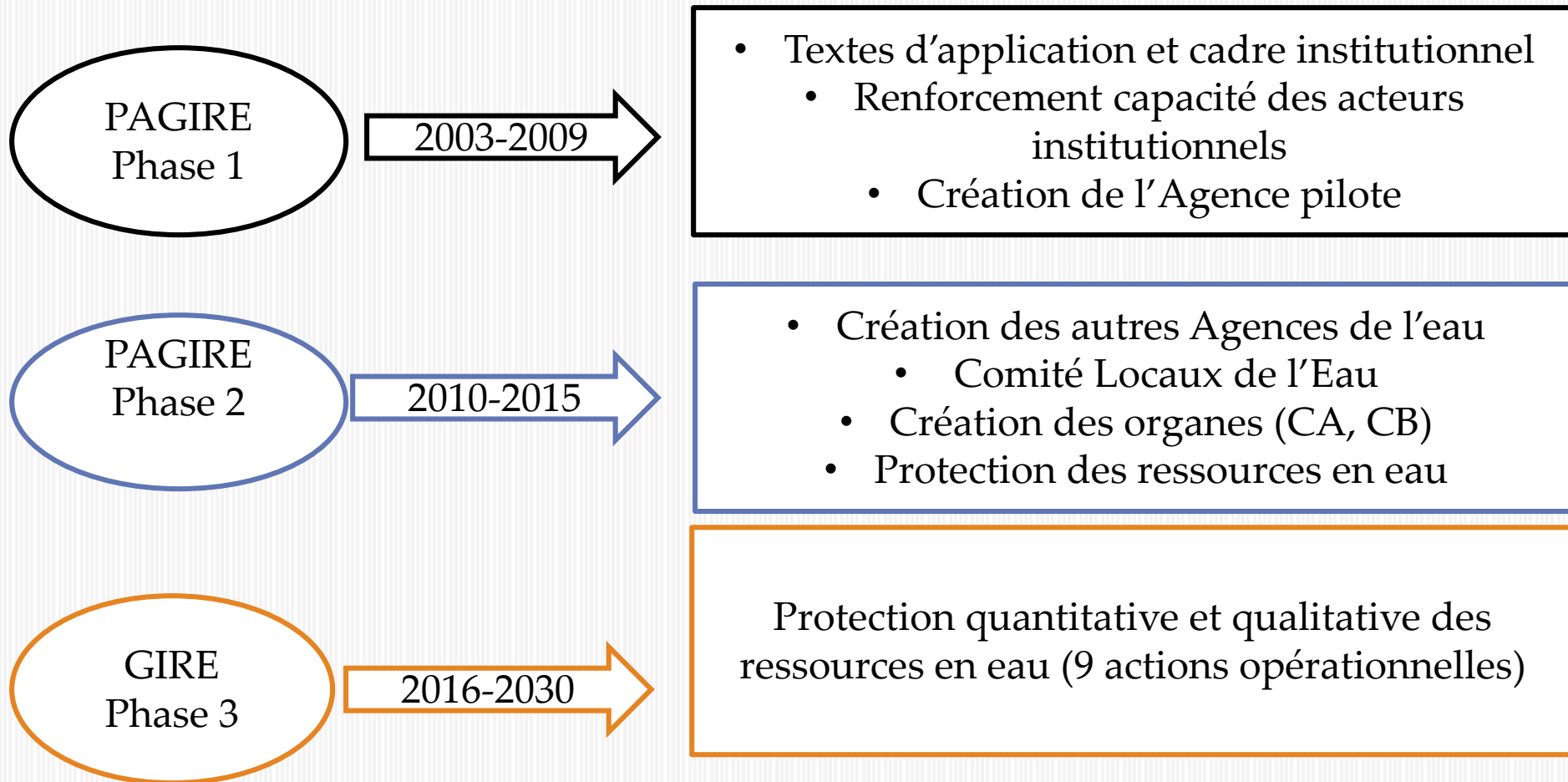
Quelle appropriation des principes GIRE par les acteurs institutionnels ?

Quelle acceptabilité sociale des populations locales, dans leur diversité ?

Pertinence et originalité de la GIRE au Burkina

- ❑ Capacité de l'Etat à construire sa politique sectorielle de l'eau, même si la dépendance à l'aide reste importante
- ❑ Capacité à traduire les principes de GIRE dans un cadre institutionnel de référence
- ❑ Adoption du modèle de GIRE dans un contexte de pluralité de modèles de gestion des ressources en eau (perspective historique) : Modèle unique ou hybridation de modèles ?
- ❑ Nécessité d'articuler enjeux urbains et ruraux (GIRE, AEP)
- ❑ Des controverses territorialisées (bassin-versant, bande de servitude des retenues et cours d'eau, etc.)

GIRE au Burkina Faso : une succession d'étapes



Hypothèse

La difficile mise en œuvre des principes de GIRE est le reflet de controverses entre les acteurs qui interprètent les règles élaborées à l'échelle internationale en fonction de leurs intérêts (personnels et/ou collectifs)

- ❑ L'adhésion aux principes de GIRE a été une opportunité pour certains acteurs pour asseoir leur propre intérêt ; ceci a entraîné un repositionnement des rapports de pouvoir entre acteurs (conflits de pouvoirs, de valeurs, de représentations)
 - ❑ Manque de coordination entre la pluralité d'acteurs rend difficile l'opérationnalisation des principes GIRE aux échelles hydrographiques (gouvernance)
- ❑ Des controverses entre acteurs aux échelles hydrographiques sont liées au décalage entre principes de GIRE et modes de gestion « communautaire » qui préexistaient
- ❑ Les CLE ont du mal à s'incarner dans des territoires sans identité sociale (principe de participation)
- ❑ Controverses récurrentes autour des bandes de servitudes (principe de protection des RE)

Une controverse :

Le cas des bandes de servitude autour du barrage de Ziga dans le sous bassin du Nakanbé

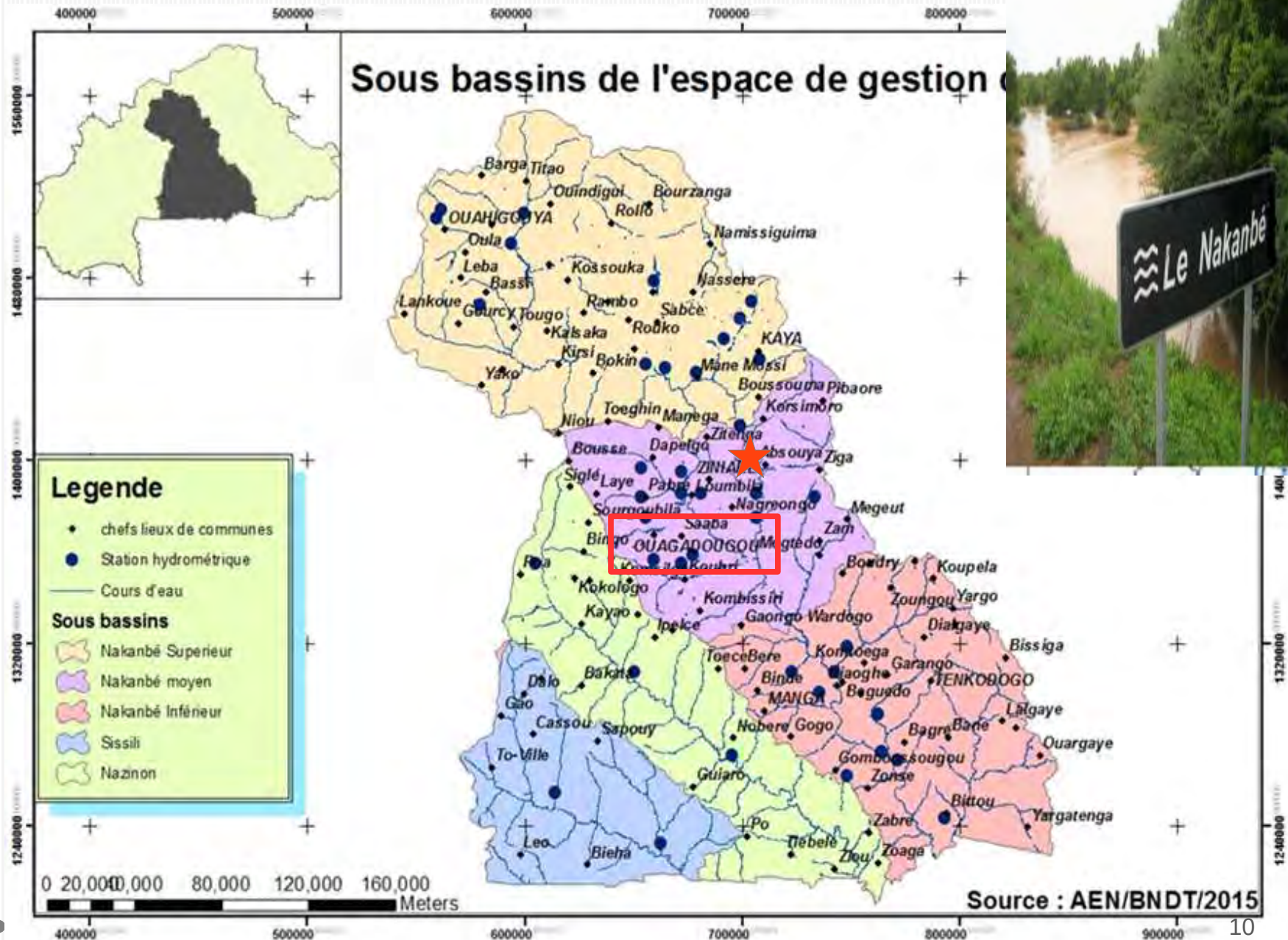
Protection des ressources en eau par une bande de servitude

• Définie comme **une priorité** par les acteurs burkinabé (Ministère de l'eau et de l'assainissement, Agence de l'eau du Nakanbé et ONEA)

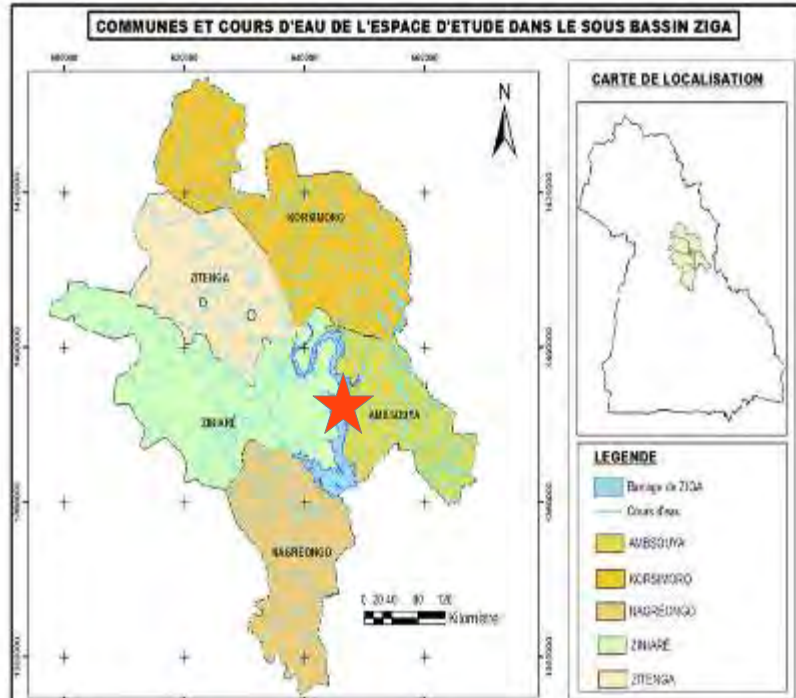
• => Un **financement dédié de l'Agence du Nakanbé** avec la CFE et l'appui de l'ONEA

• Mais **pas systématiquement traduite dans les plans d'action des partenaires institutionnels** comme l'Agence de l'eau Loire Bretagne, les agences hollandaises et certains bailleurs (Danida)

Localisation du Bassin du Nakanbé



Le barrage de Ziga (2000)= au cœur des enjeux dans le sous bassin versant Ziga



Barrage de Ziga : Enjeu stratégique sur le plan politique,
environnemental et social

Dans un contexte de :

- Croissance démographique et développement industriel
- Urbanisation non maîtrisée des centres urbains et forte demande en eau



Réponses institutionnelles : des règles édictées afin de protéger la ressource

❖ Bande de servitude pour protéger les berges (loi n°002-2001/AN, GIRE)

❖ Berges du barrage déclarées Zone d'utilité publique (Projet Ziga) avec interdiction à la population locale d'occuper les berges du barrage

Buts : Assurer la préservation de la ressource

Eviter la contamination de l'eau par des produits chimiques polluants

Eviter l'ensablement du barrage

Spécificités du sous-bassin Ziga du Nakanbé

Nakanbé : Projet pilote de la GIRE au Burkina depuis 2007

Caractéristiques spécifiques des ressources en eau (quantité et qualité), des contextes socio-économiques et culturels propres à la zone, et des modes de gouvernance des ressources nécessitant une gestion intégrée

- ❖ Baisse de la pluviométrie, Pression hydrique (lien avec démographie), Pollution, Nakanbé n'est pas un cours d'eau pérenne
- ❖ Risques environnementaux croissants (inondations, stress hydrique, augmentation du ruissellement, dégradation des berges, des bassins versants et des écosystèmes)
- ❖ Forte interconnexion entre enjeux ruraux et urbains (vocation du barrage Ziga à approvisionner en eau potable de la ville de Ouagadougou)
 - ❖ Une société à organisation centralisée (Mossi)
- ❖ Grande diversité d'acteurs avec des intérêts spécifiques et parfois contradictoires



Convoitise pour la production agricole : enjeux de sécurité alimentaire
Exploitations occupent entre 40 à 50 ha cultivés autour des berges



Communes	Nombre de parcelles exploitées en 2016
Absouya	714
Nagreogo	773
Ziniaré	2602
Total	4089

Sur quoi a porté le conflit ?

- ❖ Conflit entre acteurs institutionnels.
- ❖ Conflit de représentations/ressource en eau/usages
- ❖ Conflit qui a une histoire (enquêtes socio-économique pour la gestion des impacts de la construction du barrage)=dédommagement/des projets alternatifs

Quelles solutions proposées pour libérer les berges?



- ❖Création de l'Association de zone humide avec un Protocole d'accord ONEA-Association de zone humide (2002 -2004) = **surveillance des berges**

- ❖Protocole d'accord ONEA-Direction en charge de l'environnement (2004-2006)=**libération des berges**

- ❖Protocole d'accord Agence de l'Eau-ONEA-Direction en charge de l'environnement (2013-2016=libération des berges)

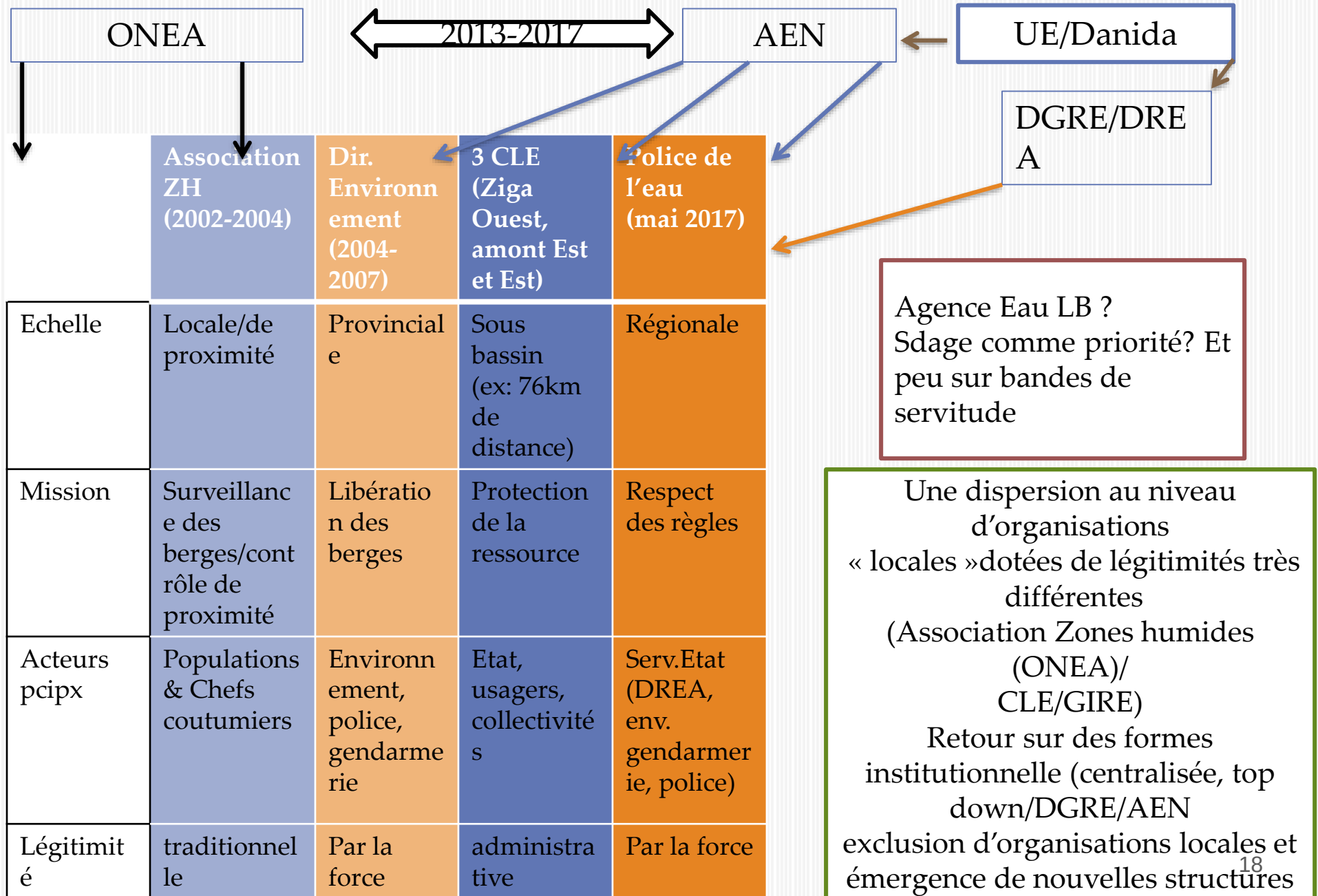
Mesure = patrouille pour la destruction des exploitations agricoles dans bande servitude



Notre interprétation de la controverse

1. Repositionnements des acteurs aux différentes phases de formulation de la GIRE
2. Représentations des populations locales vis-à-vis de leur territoire
3. Sentiment d'injustice vécue par les populations

1. Repositionnements des acteurs aux différentes phases de formulation de la GIRE



2. Représentations des populations locales vis-à-vis de leur territoire

Confrontation entre la représentation de l'espace dans le cadre de la GIRE (espace apolitique, vision très technique) et la représentation de leur territoire par les populations locales

« Nous ne pouvons pas comprendre qu'on prenne sur la terre de nos ancêtres pour aller donner à ceux de Ouaga et nous on se retrouve sans rien! Ça ne peut pas se passer comme ça! Nous avons besoin d'eau potable aussi. »
(Responsable locale de Absouya)

=> Les populations se pensent donc légitimes pour accéder à l'eau du barrage pour divers usages

&

*« la terre et l'eau relèvent **du domaine public de l'Etat** et nous avons compétence de la gestion du barrage pour éviter sa colonisation par les riverains dans **l'espace de gestion du Nakanbé** »* (Agent de l'AEN)

=> vision « populaire » VS vision techniciste

3. Sentiment d'injustice vécue par les populations

Décalage entre les réalisations effectives et les promesses faites

-lors de la construction du barrage (dédommagement, construction de nouvelles retenues d'eau, nouvelles activités créatrices de revenus),

-lors de la mise en œuvre de principes de GIRE (participation des populations à la prise de décision, notamment à travers CLE)

Discussion du dispositif mis en œuvre comme solution de la libération des berges

- ❖ Contradictions : entre Principe participatif de la GIRE et les outils de sanction (pour libération des berges)
- ❖ Agence de l'Eau du Nakanbé ne joue pas son rôle de concertation entre acteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, 3 CLE, association zone humide, etc...) aux intérêts divers autour d'une entité territoriale commune : le bassin versant Ziga
- ❖ Le dispositif de libération des berges n'est pas une solution durable et constitue lui-même une source de nouvelles controverses, renforcée par la création d'un service « police de l'eau » en mai 2017
- ❖ Libération des berges vue par certains acteurs comme une opportunité pour réaliser les intérêts économiques

Conclusion

Les populations sont venues se concerter avec le Naaba (chef du village) sur les berges de Ziga par rapport à la destruction des exploitations par l'AEN-la direction en charge de l'environnement- sécurité et la gendarmerie= conclusion, ils continueront à exploiter parce qu'ils n'ont plus de terres fertiles ailleurs pour cultiver!



Tout ceci explique la faible acceptabilité sociale qui se manifeste par un refus de respecter les règles

Comment les agences de l'eau burkinabés dans leur partenariat institutionnel peuvent intégrer ces enseignements du terrain pour élaborer des règles acceptables pour les populations ?... Au-delà de règles sanctions qui ont montré leurs limites....

An aerial photograph of a large dam and reservoir. The dam is a long, low structure with multiple spillways, constructed from reddish-brown earth and concrete. The reservoir is a large body of water, reflecting the sky. The surrounding landscape is arid, with reddish-brown soil and some sparse vegetation. A small building is visible on the left side of the dam.

Merci pour votre attention